

Nouvelle politique énergétique québécoise : LA FILIÈRE DU CHAUFFAGE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE PRÊTE À PASSER À L'ACTION

Québec, le 8 avril 2016 – Suite au dévoilement de la nouvelle Politique énergétique du Québec 2030, les membres de *Vision Biomasse Québec* se réjouissent que la bioénergie y soit reconnue comme option de substitution des énergies fossiles et qu'elle fasse l'objet d'une cible ambitieuse, c'est-à-dire l'augmentation de 50 % de sa production au Québec. Ils souhaitent du même coup rappeler au gouvernement du Québec que la filière du chauffage à la biomasse forestière résiduelle constitue l'option en bioénergie qui se démarque par sa capacité à engendrer rapidement des bénéfices du point de vue de la lutte contre les changements climatiques et de la création d'emplois.

Une filière bioénergétique qui sort du lot

Selon Amélie St-Laurent Samuel, coordonnatrice de *Vision Biomasse Québec* et chargée de projet chez Nature Québec, « de toutes les filières énergétiques impliquant l'utilisation de biomasse forestière, celle de la production de chaleur a le plus grand impact sur la lutte contre les changements climatiques, puisqu'elle permet une plus grande réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la quantité de biomasse utilisée. En fait, elle convertit plus efficacement la biomasse en énergie. Elle ajoute que, « comme la biomasse est moins transformée, elle peut être mobilisée à un prix très compétitif, ce qui se reflète très positivement sur les coûts de chauffage pour les utilisateurs. De plus, les équipements utilisés sont matures d'un point de vue technologique, ce qui permet d'atteindre de hautes performances énergétiques et environnementales ».

Déjà très active sur le territoire

Les acteurs de la filière du chauffage à la biomasse forestière travaillent activement, depuis déjà plusieurs années, à structurer les chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à mettre sur pied des chaufferies, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Plus d'une soixantaine de chaufferies sont déjà en fonction à l'heure actuelle. Des entreprises des secteurs minier, agroalimentaire et forestier, ainsi que des institutions municipales, scolaires, de santé et religieuses ont fait le choix de miser sur la biomasse forestière afin de remplacer les combustibles fossiles. « Plusieurs autres sont prêtes à passer à l'action. Elles étaient dans l'attente d'un signal positif du gouvernement du Québec, signal qui se répercutera, nous l'espérons, sur l'aide financière à la conversion», affirme Eugène Gagné, porte-parole de *Vision Biomasse Québec* et directeur adjoint de la Fédération québécoise des coopératives forestières. « Nous sommes aussi heureux d'apprendre que les programmes liés à la transition énergétique seront gérés de façon plus souple et qu'un budget conséquent par rapport à l'ampleur du défi à relever a été prévu. Le nouvel organisme aura ainsi toutes les cartes en main afin de favoriser la réalisation d'initiatives concrètes », renchérit-il.

Promise à un brillant avenir

M. Gaston Bédard, président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, précise que « le potentiel de substitution du mazout et du propane par la biomasse forestière pour la production de chaleur est encore énorme. Il serait possible, à l'horizon 2030, d'effectuer des conversions équivalant à 2,5 millions de barils de pétrole par an en produisant 3 000 GWh dans le secteur industriel et 1 000 GWh dans les secteurs commercial et institutionnel. Ces conversions signifient plus d'emplois pour le Québec, notamment dans le secteur forestier. Plus spécifiquement, il s'agit de plus de 16 000 emplois, dont le quart seraient liés à l'approvisionnement en biomasse forestière et à l'opération de chaufferie ».

Pour la suite

Les membres de *Vision Biomasse Québec* espèrent que les plans d'action associés à cette nouvelle politique énergétique comprendront des mesures spécifiques au développement de la filière du chauffage à la biomasse forestière, dont l'appui au développement de la chaîne d'approvisionnement et à la création de chaufferies dans toutes les régions du Québec.

-30-

- Amélie St-Laurent Samuel, coordonnatrice de *Vision Biomasse Québec*: 418-353-2325, amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org

Vision Biomasse Québec est un regroupement de seize organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural: le Bureau de promotion des produits du bois du Québec, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, la Coop Carbone, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, la Fédération québécoise des coopératives forestières, la Fédération québécoise des municipalités, FondAction, le Fonds Biomasse Énergie, Innofibre, La Coop fédérée, Nature Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, le Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, Solidarité rurale du Québec, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des producteurs agricoles.

Ces organisations ont fait le choix de s'unir avec un objectif: promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière.

[Pour consulter le site Web de Vision Biomasse Québec >>>](#)

